



**RILLIEUX  
LA-PAPE**

Préparez la rentrée !

# Guide de la Scolarité

2022 - 2023



# SOMMAIRE

<b>ÉDITO DU MAIRE</b>	<b>3</b>
<b>ORGANISATION DES TEMPS DE L'ENFANT</b>	<b>4</b>
<b>&gt; LE TEMPS SCOLAIRE</b>	<b>5-6</b>
<b>&gt; LE TEMPS PÉRISCOLAIRE</b>	<b>7-11</b>
<b>ACTIVITÉS PROPOSÉES</b>	
Garderie du matin	8
Restauration	8
Péri ludo	9
Péri éduc	10
Mercredis loisirs	11
<b>&gt; LES VACANCES SCOLAIRES</b>	<b>12</b>
Fonctionnement	12
Quand s'inscrire ?	12
Comment ?	12
<b>&gt; LE CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES</b>	<b>13</b>
<b>&gt; LES GROUPES SCOLAIRES</b>	<b>14-15</b>
<b>&gt; INSCRIPTIONS ET TARIFS</b>	<b>16-18</b>
<b>&gt; CALENDRIER DES INSCRIPTIONS</b>	<b>19</b>

## ÉDITO DU MAIRE



Chères Rilliardes, Chers Rilliards,

Le jour le plus redouté et attendu de l'année est arrivé : c'est la rentrée des classes ! Chaque nouvelle année scolaire amène son lot d'inscriptions, de démarches administratives, d'organisation...

Mais pas de panique, le Guide de la Scolarité 2022-2023 est là pour vous accompagner tout au long de l'année.

Dans ses pages, vous trouverez toutes les informations utiles relatives aux rythmes scolaires et périscolaires des établissements rilliards. Le Guide de la Scolarité est un outil pratique pour les parents concernés par la scolarisation d'un enfant en maternelle et élémentaire. Plus que les renseignements sur le cadre pédagogique, c'est aussi la procédure d'inscription dans les centres de loisirs qui est détaillée afin de vous donner la possibilité d'anticiper l'organisation des vacances scolaires.

Vous le savez, l'éducation est au cœur de notre projet municipal. Nous savons que l'école est la garante de la promesse républicaine d'égalité et nous faisons tout pour qu'elle soit tenue.

*Bien fidèlement*

Le Maire de Rillieux-la-Pape,  
Conseiller de la Métropole de Lyon

# ORGANISATION DES TEMPS DE L'ENFANT À L'ÉCOLE

	<b>Lundi</b>	<b>Mardi</b>	<b>Jeudi</b>	<b>Vendredi</b>
<b>7 h 20 8 h 20</b>	<b>Garderie du matin (sur inscription)</b>			
<b>8 h 20 11 h 20</b>	<b>Classe</b>	<b>Classe</b>	<b>Classe</b>	<b>Classe</b>
<b>11 h 30 13 h 30</b>	<b>Pause méridienne (sur inscription)</b>			
<b>13 h 30 16 h 30</b>	<b>Classe</b>	<b>Classe</b>	<b>Classe</b>	<b>Classe</b>
<b>16 h 30</b>	<b>Sortie de l'école ou orientation vers les activités périscolaires (sur inscription)</b>			
<b>16 h 30 18 h 00*</b>	<b>Péri ludo pour les maternelles et élémentaires Péri éducatif pour les élémentaires (sur inscriptions)</b>			

\* Jusqu'à 18 h 30 pour le Péri ludo à Castellane, Paul Chevallier, Brosses et Vancia.

# LE TEMPS SCOLAIRE

La date de la rentrée scolaire a été fixée au 1<sup>er</sup> septembre 2022. Il est impératif que les élèves soient présents le jour de la rentrée : toute absence doit être signalée au préalable et par écrit à la direction de l'école.

Les enfants sont admis à l'école dès l'âge de 3 ans, à compter de la date de la rentrée scolaire. Ils peuvent également être admis, dans la limite des places disponibles et sous certaines conditions, s'ils ont atteint l'âge de 2 ans au jour de la rentrée scolaire. L'accueil des enfants de 2 ans vise à prévenir les difficultés scolaires, en stimulant la structuration du langage chez l'enfant et en lui permettant la découverte de l'écrit. Il est organisé dans les écoles du réseau d'éducation prioritaire (REP+), c'est-à-dire dans les écoles de la Ville nouvelle.

Il est obligatoire d'inscrire votre enfant auprès de la direction des Politiques Éducatives de la ville pour une première entrée à l'école maternelle et/ou élémentaire, ou pour scolariser votre enfant dans une école à la suite d'un déménagement.

**À noter** : pour les écoles Canellas, les Brosses et Vancia, l'inscription de votre enfant n'est pas à renouveler à son entrée au CP ; il sera automatiquement inscrit par le directeur de l'école, qui est responsable de l'école maternelle et de l'école élémentaire.

Lorsque vous avez réalisé cette première formalité administrative, vous devez ensuite prendre rendez-vous auprès du directeur de l'école afin de finaliser l'inscription de votre enfant. Il vous fera visiter l'école et vous expliquera comment se déroule la journée de classe ainsi que l'organisation de la rentrée.

Les enfants sont inscrits dans l'école du secteur dont dépend la résidence des parents. Les inscriptions scolaires peuvent être effectuées soit par l'Espace famille soit au guichet sur rendez-vous au 04 37 85 00 00.

# BONNE RENTRÉE !

## **Pièces à fournir pour les inscriptions scolaires :**

- Livret de famille ou acte de naissance
- Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois  
Si vous êtes hébergé : attestation sur l'honneur d'hébergement, copie de la carte d'identité et justificatif de domicile datant de moins de 3 mois de l'hébergeant
- Carnet de santé de l'enfant à inscrire (page vaccinations)
- En cas de divorce ou séparation, fournir le jugement

## **Maintien du dispositif alerte attentat**

- L'accueil à l'entrée des écoles et établissements scolaires est assuré par un adulte
- Un contrôle visuel des sacs peut être effectué
- L'identité des personnes étrangères à l'établissement est systématiquement vérifiée.

# LE TEMPS PÉRISCOLAIRE

## Organisation du temps périscolaire

A l'école, la journée de vos enfants s'articule en deux temps : le temps scolaire encadré par les enseignants et le temps périscolaire encadré par du personnel qualifié. En dehors des heures de classe, vous avez la possibilité d'inscrire vos enfants à différentes activités et/ou au restaurant scolaire.

Les inscriptions se font en ligne sur l'Espace famille (voir pages 16 et 17 pour la création de votre compte Famille) ou au guichet de l'Accueil Marcel André, les lundis, mardis, jeudis et vendredis sur rendez-vous et les mercredis sans rendez-vous.

**Toute inscription implique une facturation, que l'enfant soit présent ou pas. Toute absence doit être signalée sur le planning de votre enfant ou au coordinateur Enfance Éducation de l'école sous 8 jours pour être prise en compte et non facturée.**

En cas de maladie, il est nécessaire de présenter un certificat médical sous 48 heures au Pôle Inscriptions soit par l'Espace famille soit au guichet. Faute de justificatif, l'activité vous sera facturée.

Les inscriptions à la garderie, au Péri ludo, au Péri éduc, à la restauration et aux Mercredis loisirs seront ouvertes du 30 mai au 12 août 2022.

Pour des raisons de sécurité, aucun enfant ne sera accueilli sur les temps de garderie du matin, de restauration scolaire, Péri éduc, Péri ludo et Mercredis Loisirs si :

- le dossier famille n'est pas à jour : dossier de renseignements complété et attestation d'assurance fournie, PAI éventuel
- votre dossier famille fait apparaître des factures en attente de règlement
- aucune inscription n'a été faite par vos soins et validée par le Pôle Inscriptions avant l'accueil souhaité de l'enfant.

## Quand s'inscrire ?

Du lundi 30 mai au vendredi 12 août 2022.

## Comment ?

- > Sur Internet, par l'Espace famille à l'aide de vos identifiants.
- > Au guichet, accueil Marcel André, les lundis, mardis, jeudis et vendredis sur rendez-vous au 04 37 85 00 00 et les mercredis sans rendez-vous. Horaires d'ouverture de 8 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 heures. Fermeture à 16 heures le mardi.

## Les activités proposées

Les activités proposées sont optionnelles et font l'objet d'une inscription préalable. Toute présence et / ou toute absence non signalée dans les délais sera facturée.

### • **Le matin : garderie du matin**

Chaque école dispose d'une garderie payante, de 7 h 20 à 8 h 20, les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Tarif : à la demi-heure selon votre quotient familial (mis à jour une fois par an au moment de l'inscription).

### • **Le temps méridien : la restauration**

Les enfants – dès 3 ans révolus – peuvent déjeuner à la cantine du restaurant scolaire.

Toutefois, une journée complète passée en collectivité est très longue pour les jeunes enfants. Aussi, les parents qui en ont la possibilité sont invités à faire déjeuner leurs enfants chez eux.

Les enfants sont encadrés par des éducateurs et animateurs professionnels qui veillent à leur hygiène corporelle et nutritionnelle.



Le déjeuner est confectionné avec l'aide d'une nutritionniste de la Sogeres, société de restauration responsable de la facturation des repas.

Équilibre alimentaire et détente occupent la pause de la mi-journée.

Si votre enfant présente des restrictions alimentaires reconnues médicalement, vous devez joindre à son inscription son PAI, projet d'accueil individualisé, élaboré en collaboration avec le médecin scolaire. Aucune inscription ne sera validée en l'absence de ce PAI à jour.

Vous travaillez et votre enfant a moins de 3 ans ? Vous pouvez le confier à une assistante maternelle le temps du repas.

Renseignez-vous auprès des relais La Cabriole, 14, avenue de l'Europe, 04 78 88 92 07 ou Les Bout'Choux, 30, avenue du Général Leclerc, 04 78 88 42 89.

### **En pratique**

L'inscription est valable pour l'année entière et peut être modifiée jusqu'au mardi, 16 heures, de la semaine précédente.

Une inscription pour le jour même reste possible en s'adressant directement au responsable du restaurant scolaire : le repas sera alors facturé au tarif majoré (voir tarif page 18)

En cas de maladie, il est nécessaire de présenter un certificat médical sous 48 heures au responsable de la cantine du restaurant scolaire. Faute de justificatif, le repas non consommé est facturé.

### • **Le soir : Péri ludo**

Ouvert aux maternelles et élémentaires, les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 16 h 30 à 18 heures.\*

*\* jusqu'à 18 h 30 à Castellane, Paul Chevallier, Brosses et Vancia.*

Moment de détente autour d'activités ludiques et libres encadré par des animateurs professionnels. Les enfants peuvent quitter l'activité à tout moment.

### • **Le soir : Péri éduc**

Ouverts aux élémentaires uniquement, les séances se déclinent en deux thématiques : aide aux leçons les lundis et jeudis ; activités sportives et culturelles les mardis et vendredis.

De 16 h 30 à 17 heures : récréation, suivie des ateliers, jusqu'à 18 heures.

Les enfants ne peuvent pas quitter la séance avant la fin de celle-ci, afin de favoriser la cohésion de groupe et une progression pédagogique satisfaisante.

**Les enfants des écoles Brosses, Castellane, Paul Chevallier, et Vancia peuvent passer du Péri éduc au Péri ludo de 18 heures à 18 h 30.**

Dans chaque groupe scolaire, un directeur d'accueil de loisirs encadre et organise les temps périscolaires.

Il est accompagné d'animateurs professionnels et de vacataires.

L'équipe est constituée dans chaque école en fonction du nombre d'enfants inscrits. Un panel d'activités est organisé tout au long de l'année scolaire : jardinage, défis scientifiques, échecs, sports collectifs...



## • **Le mercredi : Mercredis loisirs**

Trois formules d'inscriptions pour les mercredis loisirs au centre aéré des Lômes où une multitude d'activités est proposée aux enfants : sport, culture, sciences, environnement...

### • **À la journée avec un repas**

Possibilité de transport collectif gratuit aller/retour.

Accueil sur site de 8 à 18 heures.

### • **À la demi-journée le matin avec un repas**

Possibilité de transport collectif gratuit uniquement à l'aller, le matin. Accueil sur site de 8 heures à 13 h 30.

Les parents doivent récupérer leurs enfants entre 13 heures et 13 h 30 directement au centre aéré des Lômes.

### • **À la demi-journée l'après-midi sans repas**

Possibilité de transport collectif gratuit aller/retour.

Accueil sur site de 13 à 18 heures.

**1<sup>er</sup> mercredi de fonctionnement le 7 septembre 2022**  
**dernier mercredi de fonctionnement le 28 juin 2023**

Toutes les activités sont pensées et organisées par l'équipe d'animation autour d'un projet pédagogique qui lie apprentissage de la vie en collectivité et acquisition de l'autonomie. À travers toutes ces activités, les enfants découvrent au quotidien, grâce à des valeurs humaines communes, la coopération, l'ouverture sur le monde et l'environnement.

Des sorties, des événements culturels et sportifs viennent ponctuer l'année scolaire : théâtre, acrobryanche, tennis, sports collectifs, activités manuelles...

# LES VACANCES SCOLAIRES

Les centres de loisirs sont ouverts chaque période de congés scolaires aux enfants de 3 à 14 ans autour d'activités diverses en fonction de leur âge et de la météo. À l'intérieur ou à l'extérieur, il s'agit de partager des temps collectifs, se détendre et jouer !

## Plusieurs centres de loisirs sont ouverts :

- **Centre aéré des Lômes pour les 3 / 13 ans** : situé boulevard des Loisirs, à Crépieux, ce centre propose des activités ludiques et culturelles en adéquation avec le rythme de l'enfant et dans un cadre naturel exceptionnel.
- **Centre de loisirs sportifs pour les 5/ 13 ans** : des animateurs sportifs passionnés et diplômés d'État font découvrir aux enfants différents sports autour de valeurs humaines et éducatives. Le centre est situé sur les Lômes pendant les vacances de la Toussaint, Noël et août, puis sur l'école de la Velette pendant les vacances d'hiver, printemps et juillet.
- **Camps** : deux types de camps sont organisés chaque année. Camps neige durant une semaine pour les vacances d'hiver – 6 camps d'été déclinés selon 6 thématiques (détails dans le guide été édité en mai 2023).



# LE CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES

	<b>Dates vacances</b>	<b>Centres ouverts</b>	<b>Dates inscriptions</b>
<b>Toussaint</b>	Du 24/10 au 4/11/22	Centre aéré des Lômes Centre de Loisirs sportifs	Du 3/10 au 14/10/22
<b>Noël</b>	Du 19/12 au 30/12/22	Centre aéré des Lômes Centre de Loisirs sportifs	Du 28/11 au 9/12/22
<b>Hiver</b>	Du 6/02 au 17/02/23	Centre aéré des Lômes Centre de Loisirs sportifs Camps de neige	Du 16/01 au 27/01/23
<b>Printemps</b>	Du 11/04 au 21/04/23	Centre aéré des Lômes Centre de Loisirs sportifs	Du 20/03 au 31/03/23
<b>Été</b>	Du 10/07 au 31/08/23	Centre aéré des Lômes Centre de Loisirs sportifs Camps d'été	Du 30/05 au 30/06/23

## Quand s'inscrire ?

Retrouvez le calendrier de toutes les inscriptions de l'année en page 19.

Les périodes d'inscriptions sont annoncées sur l'Espace famille, sur le site Internet de la ville, par l'envoi d'un message portail 48 heures avant, par voie d'affichage devant les écoles.

# LES GROUPES SCOLAIRES

## **G.S. LES ALAGNIERS** → 5, rue Boileau

---

École élémentaire	ce.0693736l@ac-lyon.fr	04 78 88 81 70
École maternelle	ce.0693755g@ac-lyon.fr	04 78 88 83 60
Restaurant scolaire	Rest-ALA@rillieuxlapape.fr	04 78 88 88 18

## **G.S. LE MONT-BLANC** → 847, chemin du Bois

---

École élémentaire	ce.0693431e@ac-lyon.fr	04 78 88 80 60
École maternelle	ce.0693826j@ac-lyon.fr	04 78 88 51 29
Restaurant scolaire	Rest-MBL@rillieuxlapape.fr	04 78 88 88 20

## **G.S. LES CHARMILLES** → 4, av. des Anciens Combattants en A.F.N

---

École élémentaire	ce.0693569e@ac-lyon.fr	04 78 88 86 81
École maternelle	ce.0693754f@ac-lyon.fr	04 78 88 91 03
Restaurant scolaire	Rest-CHA@rillieuxlapape.fr	04 78 88 94 78

## **G.S. LES SEMAILLES** → 1, rue du Luxembourg

---

École élémentaire	ce.0693470x@ac-lyon.fr	04 78 88 05 35
École maternelle	ce.0693717r@ac-lyon.fr	04 78 88 00 47
Restaurant scolaire	Rest-SEM@rillieuxlapape.fr	04 78 88 88 43

## **G.S. LA VELETTE** → 30, avenue Général Leclerc

---

École élémentaire	ce.0693531n@ac-lyon.fr	04 78 88 84 57
École maternelle	ce.0693603s@ac-lyon.fr	04 78 88 94 65
Restaurant scolaire	Rest-VEL@rillieuxlapape.fr	04 78 88 88 66

## **G.S. PAUL CHEVALLIER → 19, rue Fleury Salignat**

---

École élémentaire	ce.0692869u@ac-lyon.fr	04 72 01 05 25
École maternelle	ce.0691634b@ac-lyon.fr	04 72 01 05 26
Restaurant scolaire	Rest-PCH@rillieuxlapape.fr	04 72 01 05 28

## **G.S. VANCIA → 4811, route de Strasbourg**

---

École élémentaire	ce.0692300a@ac-lyon.fr	04 78 88 13 14
École maternelle	ce.0692300a@ac-lyon.fr	04 78 88 13 14
Restaurant scolaire	Rest-VAN@rillieuxlapape.fr	04 78 88 87 22

## **G.S. CASTELLANE → 105, route de Genève**

---

École élémentaire	ce.0691622n@ac-lyon.fr	04 78 88 52 26
École maternelle	ce.0691620l@ac_lyon.fr	04 78 88 69 00

## **G.S. CANELLAS → place Canellas**

---

École élémentaire - enfantine	ce.0691621m@ac-lyon.fr	04 78 88 27 25
-------------------------------	------------------------	----------------

## **G.S. LES BROSSES → 163, route de Genève**

---

École élémentaire - enfantine	ce.0691619k@ac-lyon.fr	04 78 88 64 95
Restaurant scolaire Lônes	Rest-LON@rillieuxlapape.fr	04 78 97 18 30

# INSCRIPTIONS ET TARIFS

## Quand ?

Les inscriptions aux activités périscolaires (Péri Ludo, Péri Éduc, Restauration scolaire et Mercredis loisirs) se déroulent du lundi 30 mai au vendredi 12 août 2022 inclus, pour un accueil dès les premiers jours de la rentrée de septembre.

Il est possible d'inscrire vos enfants à ces activités tout au long de l'année, en respectant un délai de 8 jours. Néanmoins, nos capacités d'accueil aux Mercredis loisirs étant restreintes, nous vous invitons à procéder à vos inscriptions dès le 30 mai 2022.

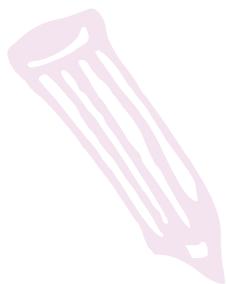
Les inscriptions aux centres de loisirs pendant les petites vacances (centre aéré des Lômes, centre de loisirs sportifs, camps) débutent trois semaines avant le début des vacances scolaires selon un calendrier disponible en page 19. Seules les désinscriptions demandées pour raisons médicales seront acceptées sur présentation d'un certificat médical.

## Comment ?

- Sur Internet, par l'espace famille à l'aide de vos identifiants.
- Au guichet, accueil Marcel André, sur rendez-vous au 04 37 85 00 00 les lundis, mardis, jeudis et vendredis et sans rendez-vous les mercredis, de 8 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 heures. Fermeture à 16 heures le mardi.

### **Toute inscription implique la mise à jour de votre dossier :**

- Dossier de renseignements 2022-2023, téléchargeable sur le portail famille et le site Internet de la ville
- Attestation d'assurance en responsabilité civile en cours de validité durant l'année scolaire
- Carnet de santé de l'enfant : page vaccination
- Attestation Caf



**Infos Espace famille : effectuez toutes vos démarches en ligne grâce à cette plateforme personnalisée et sécurisée**

- > Réactualisez chaque année votre dossier famille
- > Effectuez toutes vos inscriptions : scolaire, péri et extrascolaires
- > Prévoyez et visualisez les présences et absences de vos enfants : Péri ludo et Péri éduc, garderie du matin, restauration scolaire
- > Consultez et payez vos factures en ligne
- > Informez-vous : documents utiles, règlements intérieurs...

**INFORMATIONS PRATIQUES ET CONTACTS :**

Direction des Politiques Éducatives  
Accueil Marcel André, 165, rue Ampère

**04 37 85 00 00**

**Demande de création d'un compte famille à  
[espacefamille@rillieuxlapape.fr](mailto:espacefamille@rillieuxlapape.fr)**

**Espace famille : [famille.rillieuxlapape.fr](http://famille.rillieuxlapape.fr)**

## Garderie / Péri ludo / Péri éduc / Restauration scolaire

Quotients Familiaux	Garderie matin Tarifs à la ½ heure Maternelle Élémentaire	Péri ludo Tarifs à la ½ heure Maternelle Élémentaire	Péri éduc Tarifs à la séance Élémentaire	Restauration scolaire Maternelle Élémentaire
Moins de 300 €	0,75 €	0,75 €	0,10 €	1,55 €
301 à 500 €	0,75 €	0,75 €	0,20 €	2,80 €
501 à 700 €	0,75 €	0,75 €	0,30 €	3,40 €
701 à 1000 €	1,25 €	1,25 €	0,40 €	3,80 €
1001 à 1500 €	1,25 €	1,25 €	0,50 €	4,00 €
Plus de 1500 € non allocataires et extérieurs	1,50 €	1,50 €	0,60 €	4,40 €

Les repas réservés moins de 48 heures avant l'accueil de l'enfant seront facturés 10 €.

## Centres de loisirs vacances scolaires et Mercredis Loisirs

Quotients Familiaux	Journée complète avec repas	½ journée matin avec repas	½ journée après-midi sans repas
Moins de 300 €	4,60 €	3,10 €	1,55 €
301 à 500 €	9,25 €	5,95 €	3,30 €
501 à 700 €	13,40 €	8,35 €	5,00 €
701 à 1000 €	16,40 €	10,10 €	6,35 €
1001 à 1500 €	19,60 €	11,70 €	7,80 €
Plus de 1500 € non allocataires et extérieurs	22,60 €	13,50 €	9,15 €

## Séjour avec hébergement (camps des vacances d'hiver et d'été)

Quotients Familiaux	Camps	Classes transplantées	Mini-séjours 2 jours et 1 nuit	Mini-séjours 2 jours sans nuité
Moins de 300 €	10,30 € (*)	49,20 €	14,60 €	7,10 €
301 à 500 €	15,40 € (*)	56,50 €	17,80 €	8,10 €
501 à 700 €	25,60 € (*)	63,00 €	23,10 €	11,20 €
701 à 1000 €	22,60 €	78,00 €	27,10 €	13,20 €
1001 à 1500 €	25,70 €	89,00 €	29,40 €	14,20 €
Plus de 1500 € non allocataires et extérieurs	30,80 €	94,00 €	31,40 €	15,20 €

\* Dans le cadre de l'Aide aux vacances enfants CAF VACAF, les familles dont le quotient familial est inférieur ou égal à 700 € peuvent bénéficier d'une prise en charge appliquée sur le tarif affiché :

> De 0 à 400 € : 50% du séjour pris en charge par la Caf

> De 401 à 700 € : 40 % du séjour pris en charge par la Caf

Les familles souhaitant bénéficier de cette prise en charge doivent en faire la demande au moment de l'inscription auprès du Pôle Inscriptions.

# CALENDRIER DES INSCRIPTIONS 2022 / 2023

**Inscriptions annuelles :**  
Restauration / Garderie  
Péri-ludo / Péri-éduc  
Mercredis Loisirs

**Inscriptions Noël 2022**  
Centre aéré des Lônes  
Centre de loisirs sportifs

**Inscriptions Printemps 2023**  
Centre aéré des Lônes  
Centre de loisirs sportifs

du 30/05  
au 12/08

du 28/11  
au 9/12

du 20/03  
au 31/03

du 03/10  
au 14/10

du 16/01  
au 27/01

du 30/05  
au 30/06

**Inscriptions Toussaint 2022**  
Centre aéré des Lônes  
Centre de loisirs sportifs

**Inscriptions Hiver 2023**  
Centre aéré des Lônes  
Centre de loisirs sportifs  
Camp Neige

**Inscriptions Été 2023**  
Centre aéré des Lônes  
Centre de loisirs sportifs  
Camp d'été



**RILLIEUX  
LA-PAPE**

**DIRECTION DES POLITIQUES ÉDUCATIVES  
SERVICE ENFANCE ET ÉDUCATION  
Accueil Marcel André, 165, rue Ampère  
Tél. 04 37 85 00 00**

**Horaires d'ouverture au public :  
du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 heures.  
Le mardi, l'accueil ferme au public à 16 heures.**

**Espace famille : [famille.rillieuxlapape.fr](http://famille.rillieuxlapape.fr)**

**[WWW.RILLIEUXLAPAPE.FR](http://WWW.RILLIEUXLAPAPE.FR) |  [VILLEDERILLIEUXLAPAPE](http://VILLEDERILLIEUXLAPAPE)**